



BUREAU SYNDICAL
13 DECEMBRE 2022 – 17H30
Salle des fêtes - GARGAS

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt-deux et un le 13 décembre à 17h30, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 7 décembre 2022, se sont réunis à la salle des fêtes à Gargas sous la présidence de Dominique SANTONI.

- Le quorum était atteint avec 17 votants :
- 9 membres présents ;
- 8 membres représentés.

Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Valérie PEISSON, Gaëlle LETTERON, Charlotte CARBONNEL, Noëlle TRINQUIER

Messieurs Lionel MORARD, Patrick PEYTHIEUX, François DUPOUX, Jean AILLAUD

Avaient donné pouvoir :

Madame

Béatrice GRELET à Monsieur Patrick PEYTHIEUX
Viviane DARGERIE à Monsieur François DUPOUX
Solange PONCHON à Monsieur Jean AILLAUD

Monsieur

Patrick COURTECUISSÉ à Madame Gaëlle LETTERON
Jean-Luc MIOLA à Madame Valérie PEISSON
Thierry RICHARME à Madame Dominique SANTONI
Patrick MERLE à Madame Noëlle TRINQUIER
Christian CHIAPPELLA à Madame Charlotte CARBONNEL

Etaient excusés :

Madame

Delphine CRESP, Berengère LOISEL-MONTAGNE, Elisabeth AMOROS, Marion MAGNAN

Monsieur

Jean-Pierre GERAULT, Bernard BRIFFAULT

Etaient absents :

Madame

Valérie BARDISA, Béatrice VINCENT, Véronique MILESI, Karine MASSE, Béatrice TERRASSON,

Monsieur

Mickaël CAVALIER, Georges FAUCOUNEAU, Kevin ROLANDO, Christophe MADROLLE, Pierre FISHER

Le Bureau syndical, a adopté, à l'unanimité, les délibérations suivantes :

- Révision de la charte – Demande de financement
- Contrat Nos territoires d'abord Luberon
- Mise en œuvre du volet sensibilisation des lycéens du Plan Climat de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et programme d'éducation à l'environnement et au territoire – Demande de financement
- Interparc tourisme 2022-2023 – Convention entre les 9 Parcs naturels régionaux de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Interparc tourisme durable – Convention entre les 9 Parcs naturels régionaux de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le prolongement de la mission « Fonds tourisme Durable »
- Interparc agriculture 2022-2023 – Convention de promotion et de valorisation des productions agricoles dans le cadre de la marque « Valeurs Parc »